



AVIS A LA POPULATION

VOTRE CONSOMMATION EN EAU POTABLE

FIN DE LA RESTRICTION DE CONSOMMATION

Suite à la demande par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de mettre en place une restriction de consommation de l'eau potable sur la commune de Roppentzwiller (août 2014), la Communauté de Communes a réalisé des travaux (montant : 150 000 € HT) afin de traiter l'eau des sources.

Le but de ces travaux a été de permettre la consommation d'une eau de qualité par la mise en place d'un filtre charbon actif qui captera les pesticides présents dans l'eau de Roppentzwiller depuis de nombreuses années.

Ainsi le travail mené par les agriculteurs pour préserver l'eau, et le travail mené par la Communauté de Communes pour traiter l'eau offrent un résultat positif pour l'ensemble de la population.

Cette station est maintenant en fonctionnement. Les travaux sont terminés et les analyses de contrôle ont été réalisées et sont conformes à la réglementation.

L'ARS donne son feu vert pour la consommation de cette eau sans aucune restriction.

Quelques photos :



Le président
A. BOHRER

